

**Service départemental de l'ONaCVG de Maine-et-Loire
Cité Administrative – 15 bis rue Dupetit Thouars – CS 14702
49047 ANGERS CEDEX 01**

Liste des pièces justificatives à fournir

Identité et adresse du demandeur

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Il est rappelé que les aides susceptibles d'être allouées par l'ONACVG sont subsidiaires des aides de droit commun.

- Justificatif de la qualité de ressortissant (photocopie de la carte de combattant (recto), du TRN, Jugement d'adoption par la nation, brevet de pension ...)
Le SD ONAC n'intervient plus pour les Pensionnés Militaires Hors Guerre (voir avec le SD ONAC pour les coordonnées)
- Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport ou du titre de séjour
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie des certificats de scolarité des enfants de plus de 16 ans ou justificatifs de leur situation
- Photocopie recto/verso du dernier avis d'imposition ou de non imposition du demandeur et des personnes vivant au foyer
- Déclaration sur l'honneur /avoirs bancaires, complétée et signée
- Relevé d'identité bancaire ou postal

Afin de justifier de vos ressources comme de vos charges vous avez la possibilité de fournir vos derniers relevés bancaires.

A défaut, il conviendra de joindre les documents suivants :

- Justificatifs des **ressources mensuelles** :
 - Salaires, Allocations pôle emploi, Indemnités journalières, RSA : *justificatifs de versement sur les 3 derniers mois*
 - Pour toutes les autres ressources : justificatifs de versements récents.

- Justificatifs des **charges mensuelles** (si les charges ne figurent pas sur les relevés bancaires) :
- Charges liées au logement : Photocopie de la dernière quittance de loyer ou de l'échéancier du crédit immobilier ou des charges de copropriété
 - Charges énergétiques (chauffage, bois, fuel, EDF, gaz, eau) : échéancier ou 2 dernières factures
 - Assurances : échéanciers ou avis d'échéance
 - Taxes foncières et d'habitation : échéancier ou avis des sommes à payer
 - Mutuelle : échéancier ou avis d'échéance
 - Téléphone
 - Crédits et /ou prêts personnels : échéancier ou attestation de l'organisme prêteur
 - Surendettement : photocopie du plan établi par la Banque de France
- Justificatifs **des difficultés financières** que vous rencontrez ou des dépenses imprévues auxquelles vous devez faire face (factures, devis, lettres de rappel, découvert bancaire...).
- Si vous sollicitez une participation pour frais médicaux au nom du ressortissant, vous devez également fournir :**
- La facture des soins, à défaut le devis, et les décomptes sécurité sociale et mutuelle.
- Si vous sollicitez une participation aux frais de maintien à domicile au nom du ressortissant, vous devez également fournir :**
- Travaux de maintien à domicile (factures, devis des travaux)
 - La notification d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), les factures relatives à votre maintien à domicile, les aides et participations éventuellement versées par d'autres organismes (ANAH, ...)
 - Travaux dans le cadre du maintien à domicile : Certificat médical précisant que les travaux sont en lien avec un handicap.
- Si vous sollicitez une participation aux frais d'obsèques qui n'ont pas pu être réglés dans leur totalité, vous devez également fournir :**
- Un acte de décès et la facture des frais d'obsèques (uniquement les Pompes Funèbres)
 - L'imprimé « certificat de règlement des frais d'obsèques » de l'ONaCVG à faire remplir par la société de pompes funèbres
 - Le justificatif du capital décès éventuellement perçu, du contrat obsèques ainsi que les aides versées par d'autres organismes.
- Si vous sollicitez une participation aux frais d'aide-ménagère au nom du ressortissant, vous devez également fournir :**
- Les factures d'aide-ménagère acquittées au semestre ou attestation fiscale à l'année au nom du ressortissant
 - La notification A.P.A. à domicile si vous en êtes bénéficiaire, sinon un certificat médical du médecin traitant indiquant le nombre d'heures mensuelles dont a besoin le ressortissant
- Si vous sollicitez une participation pour une entrée en maison de retraite, vous devez également fournir :**
- Facture et justificatif d'entrée en maison de retraite

Si vous souhaitez déposer le dossier, merci de prendre rendez-vous au 02.41.47.82.92